


## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BASKET-BALL LYCEES le 11 mars 2020

	ACTIVITES	CATEGORIES	GYMNASSE / STADE	RESPONSABLE / OUVERTURE DES LIEUX	RESPONSABLES TOURNOI	EQUIPE 1	EQUIPE 2	EQUIPE 3		Championnat d'académie
	BASKET	CADETS	Bonneville	Gymnase P. Faillon Bonneville	Lycée G. Fichet	LP Gordini, Annecy	Lycée Savoie Léman, Thonon	Lycée G. Fichet Bonneville		1

**En cas de forfait, prévenir immédiatement le service départemental / 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91**

**Accueil** : 13H00 - Début des rencontres : 13H30 - Fin des rencontres : 16H00.

**Respectez les horaires, il y va du bon déroulement de cette journée. Merci.**

**Responsable de l'ouverture des centres** : Pensez à l'ouverture des centres. Vérifiez les réservations d'installations.

**Responsable de tournoi** : Penser au livret de l'organisateur. Arbitrage "doublette élèves" dans la mesure du possible. Tous les documents concernant les organisations de rencontres sont disponibles sur le site "unss 74" à la rubrique "Documentation" puis "Les rencontres".

Validation des jeunes officiels : professeurs d'EPS des 3 établissements

Envoyer le nom des élèves à certifier, plus numéro de licence, établissement et niveau. Tous les documents concernant les jeunes officiels sont disponibles à la rubrique "jeunes officiels".

**Inscriptions en ligne sur OPUSS jusqu'au lundi 09/03/2019 23h00.**

**Convivialité** : Le lycée organisateur s'occupe du goûter et enverra la facture au service départemental (maximum 0,80€/élève)

**Feuilles de match** : Vont parvenir sur chaque centre : feuilles de matches et médailles et trophées.

**Formules de rencontre** : Formule championnat

**Résultats** : Faire parvenir les résultats détaillés( classement et détail des matchs) par courriel le plus rapidement possible. Renvoyer ensuite licences et feuilles de match ensuite par courrier postal, Merci de votre collaboration.

**Temps de jeu** : Voir fiche sport nationale <http://unss.org/sport/le-basket-ball/> et la fiche sport académique sur le site du service régional :[www.sr-grenoble.fr/wp/](http://www.sr-grenoble.fr/wp/) et s'adapter en fonction du temps dont vous disposerez réellement.

**Licences dématérialisées** : lors des compétitions UNSS, la licence peut être présentée sous différentes formes :

- listing des licenciés (sur papier ou sur support numérique),
- licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).

À tout moment de la compétition, une vérification peut être effectuée.

Toute licence non conforme entraîne le paiement d'une amende (10€) et impose la justification d'identité.

En cas de non présentation de justificatif de licence, la participation à la compétition est soumise :

- soit à la présentation de l'attestation d'inscription par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'AS et attestant la présentation du certificat médical de non contre-indication et d'un justificatif d'identité,
- soit à la présentation d'une déclaration sur l'honneur, d'un justificatif d'identité et paiement d'une amende de 10€ par licence non conforme.

En conséquence, pour toute rencontre, les services UNSS doivent prévoir les modalités nécessaires au contrôle des licences et veiller à l'application des dispositions réglementaires, rappelées ci-dessus, en s'assurant que les compositions d'équipes sont conformes.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Article 2 des dispositions statutaires obligatoires pour les AS (décret n°86.495 du 14 mars 1986 (article 2))
- Règlement Intérieur de l'UNSS (articles III.3 – 28 et suivants)

**Qualifications** : les championnats académiques de Basket ball se joueront le **mercredi 1 avril à Tournon (07)**

LIONEL CLARET

